

27 MAI 2026

063-200087302-20260219-B2026-01-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2026

Syndicat Mixte de Sioule et MorgeMonteipdon
63440 SAINT PARDOUX

N° B2026-01-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 19 février à 11h45, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 10 février 2026.

Nombre de membres : en exercice : 18
Présents : 15 Pouvoirs : 0
Votants : 15

Présents :

Denis BARDEL (BLOT-L'EGLISE) ; Jérôme BOREL (SERVANT) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'Auvergne) ; Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE) ; Karina MONNET (ARTONNE) ; Michel PAQUET (SAINT AGOULIN) ; Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS)

Excusés :

Sébastien BLANC (LOUBEYRAT) ; Gregory BONNET (MONTCEL) ; Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ;

Madame Jocelyne LELONG a été élue secrétaire de séance.

**Objet : MARCHE DE TRAVAUX 2026
POUR LE RENOUELEMENT DE CANALISATIONS AEP ET BRANCHEMENTS**

Dans le cadre du programme de travaux d'eau potable 2026, le Syndicat de Sioule et Morge a lancé une consultation selon une procédure adaptée, comprenant 4 lots indépendants :

- Lot n°1 : Canalisations
AIGUEPERSE
COMBRONDE
- Lot n°2 : Canalisations
CHAPDES BEAUFORT
- Lot n°3 : Canalisations
CHARBONNIERES LES VIEILLES
LOUBEYRAT
- Lot n°4 : Canalisations
SAINT GEORGES DE MONS

Les critères de sélection des offres étaient les suivants :

- Qualité technique (60%),
- Prix des prestations (40%).

Les entreprises suivantes ont présenté une offre avant la date limite fixée au vendredi 16 janvier 2026 à 12h00 :

- SAS LM2P TP à Clermont-Ferrand (63),
- SADE CGTH à Clermont-Ferrand (63),
- BARBIERO à Désertines (03),
- MATIERE SAS à Arpajon-sur-Cère (15),
- MONTEIL TP – COLAS France à Gerzat (63),
- ROBINET – SASU à Clermont-Ferrand (63),
- SOGEA RHONE ALPES à Aulnat (63),
- GRANDS DRAGAGES DU CENTRE à Abrest (03),
- TP LYAUDET à Saint Julien Puy Lavèze (63),
- BESANCON FRERES SAS à Tralagues (63).

Le bureau d'études REUR a procédé à l'analyse des offres :

Lot n°01 – Aigueperse et Combronde - Estimation HT : 335 815.90 € :

	Montant HT de l'offre	Organisation générale, phasage et méthodologie d'exécution	Matériaux mis en oeuvre et fiches techniques	Mesures prises en faveur de l'environnement dans l'entreprise et sur le chantier	Mesures prises pour la réduction des nuisances aux riverains	Valeur technique	Prix des prestations	Total	Classement final
Offres	15	15	15	15	60	40	100%		
SOGEA	240 302,00 €	11,50	14,50	15,00	15,00	56,00	40,00	96,00	1
ROBINET	241 328,00 €	7,00	9,50	6,00	12,50	35,00	39,83	74,83	6
GDCE	263 593,80 €	12,50	12,00	15,00	15,00	54,50	36,12	90,62	3
BARBIERO	269 028,91 €	15,00	15,00	13,00	12,50	55,50	35,22	90,72	2
LM2P TP	277 867,00 €	5,00	12,50	4,00	3,00	24,50	33,75	58,25	8
MATIERE	291 867,00 €	7,00	12,50	13,00	15,00	47,50	31,42	78,92	5
SADE	298 097,30 €	13,00	9,50	13,00	15,00	50,50	30,38	80,88	4
MONTEIL TP (Gerzat)	347 135,60 €	9,00	12,00	12,00	15,00	48,00	22,22	70,22	7

Lors de la réunion des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge qui s'est tenue le 19 février 2026, cette analyse et cette proposition de classement n'ont pas fait l'objet d'observations.

Le Président propose donc aux membres du Bureau de retenir l'offre de l'entreprise SOGEA pour le lot 1 et d'autoriser la signature du marché correspondant.

Lot n°02 – Chapdes Beaufort - Estimation HT : 320 877.00 € :

	Montant HT de l'offre	Organisation générale, phasage et méthodologie d'exécution	Matériaux mis en oeuvre et fiches techniques	Mesures prises en faveur de l'environnement dans l'entreprise et sur le chantier	Mesures prises pour la réduction des nuisances aux riverains	Valeur technique	Prix des prestations	Total	Classement final
Offres	15	15	15	15	60	40	100		
TP LYAUDET	196 069,50 €	9,00	4,00	14,00	15,00	42,00	40,00	82,00	3
ROBINET	206 998,30 €	9,00	11,50	6,00	12,50	39,00	37,77	76,77	4
BARBIERO	247 568,42 €	15,00	15,00	13,00	15,00	58,00	29,49	87,49	1
GDCE	250 508,00 €	11,50	12,00	15,00	15,00	53,50	28,89	82,39	2
MATIERE	259 940,10 €	8,00	12,00	13,00	15,00	48,00	26,97	74,97	5

Lors de la réunion des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge qui s'est tenue le 19 février 2026, cette analyse et cette proposition de classement n'ont pas fait l'objet d'observations.

Le Président propose donc aux membres du Bureau de retenir l'offre de l'entreprise BARBIERO pour le lot 2 et d'autoriser la signature du marché correspondant.

Lot n°03 – Charbonnières les Vieilles et Loubevrat - Estimation HT : 224 561.36 € :

	Montant HT de l'offre	Organisation générale, phasage et méthodologie d'exécution	Matériaux mis en oeuvre et fiches techniques	Mesures prises en faveur de l'environnement dans l'entreprise et sur le chantier	Mesures prises pour la réduction des nuisances aux riverains	Valeur technique	Prix des prestations	Total	Classement final
Offres	15	15	15	15	60	40	100		
TP LYAUDET	131 377,00 €	8,00	3,00	14,00	15,00	40,00	40,00	80,00	5
GDCE	146 120,00 €	13,50	13,00	15,00	15,00	56,50	35,51	92,01	1
SOGEA	150 433,10 €	12,50	14,50	15,00	15,00	57,00	34,20	91,20	3
ROBINET	151 035,50 €	7,00	9,50	6,00	12,50	35,00	34,01	69,01	6
BARBIERO (variante)	154 630,33 €	15,00	15,00	14,00	14,50	58,50	32,92	91,42	2
BARBIERO (base)	164 876,33 €	15,00	15,00	13,00	12,50	55,50	29,80	85,30	4
MATIERE	209 252,80 €	7,50	12,50	13,00	15,00	48,00	16,29	64,29	7

Lors de la réunion des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge qui s'est tenue le 19 février 2026, cette analyse et cette proposition de classement n'ont pas fait l'objet d'observations.

Le Président propose donc aux membres du Bureau de retenir l'offre de l'entreprise GDCE pour le lot 3 et d'autoriser la signature du marché correspondant.

Lot n°04 – Saint Georges de Mons - Estimation HT : 243 092,35 € :

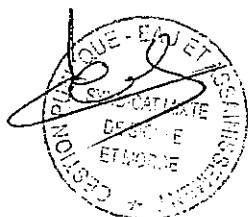
	Montant HT de l'offre	Organisation générale, phasage et méthodologie d'exécution	Matériaux mis en œuvre et fiches techniques	Mesures prises en faveur de l'environnement dans l'entreprise et sur le chantier	Mesures prises pour la réduction des nuisances aux riverains	Valeur technique	Prix des prestations	Total	Classement final
Offres		15	15	15	15	60	40	100%	
BESANCON FRERES	134 194,50 €	10,00	11,50	7,00	12,50	41,00	40,00	81,00	1
TP LYAUDET	147 396,00 €	10,00	4,00	14,00	15,00	43,00	36,06	79,06	2
ROBINET	158 151,00 €	8,00	11,00	6,00	12,50	37,50	32,86	70,36	6
BARBIERO	197 750,33 €	15,00	15,00	13,00	12,50	55,50	21,06	76,56	3
GDCE	199 104,50 €	12,50	12,00	15,00	15,00	54,50	20,65	75,15	4
MATIERE	199 782,42 €	9,50	13,50	13,00	15,00	51,00	20,45	71,45	5

Lors de la réunion des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge qui s'est tenue le 19 février 2026, cette analyse et cette proposition de classement ont été approuvées, après quelques questions échangées sur la valeur technique de l'entreprise classée en 1^{ère} position.

Le Président propose donc aux membres du Bureau de retenir l'offre de l'entreprise BESANCON pour le lot 4 et d'autoriser la signature du marché correspondant.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir l'entreprise SOGEA pour le lot n° 1 (240 302,00 € HT),
- DECIDE de retenir l'entreprise BARBIERO pour le lot n° 2 (247 568,42 € HT),
- DECIDE de retenir l'entreprise GDCE pour le lot n°3 (146 120,00 € HT),
- DECIDE de retenir l'entreprise BESANCON pour le lot n° 4 (134 194,50 € HT),
- AUTORISE le Président à signer les marchés correspondants aux lots 1, 2, 3 et 4 et tous documents nécessaires à leur exécution.



Fait et délibéré à Saint Pardoux, le 19 février 2026.

Le Président,
Luc CAILLOUX